



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Point de vue](#) > **De l'organique au systémique : comprendre la transition métropolitaine**

De l'organique au systémique : comprendre la transition métropolitaine

Interview de Daniel BEHAR

Directeur d'études à la coopérative Acadie, Daniel Béhar montre comment le développement des coopérations interterritoriales interroge aujourd'hui le fonctionnement des pouvoirs locaux.



Comment expliquez l'engouement suscité par les pôles métropolitains ?

DB : « On constate effectivement le succès de ce dispositif, qui est pourtant un dispositif par raccroc, puisque la création institutionnelle phare de la loi de réforme des collectivités territoriales, celle qui devait « moderniser » l'action publique territoriale, c'est la métropole.

« Une métropole, c'est un peu ringard »

Or, on voit bien aujourd'hui qu'entre ces deux dynamiques, il n'y a pas photo. On ne recense qu'une seule métropole contre une trentaine de projets de pôles métropolitains. Peut-être parce que la métropole, c'est un peu ringard, parce que c'est une façon de jouer très institutionnelle, que c'est un nouveau niveau dans le millefeuille. On est exclusivement sur des questions de transfert de compétences, on est sur de l'archaïque. Ce que j'observe, c'est que, pour les acteurs locaux, la modernité, c'est le pôle métropolitain, parce que là, on est sûr de la gouvernance, on est sûr de l'« interterritorialité » et même si la question des compétences se pose, c'est moins en terme sectoriel que dans une logique fonctionnelle où ce sont des « bouquets » de compétences qui sont mis en perspective ».

Pour autant, peut-on considérer que les pôles métropolitains et, plus largement, la coopération territoriale remet en cause l'action publique locale traditionnelle ?

DB : « Il y a deux logiques antithétiques. Soit on inscrit le pôle métropolitain dans la logique de fonctionnement traditionnelle des pouvoirs locaux, soit on prend acte que l'on se situe devant des enjeux

complètement nouveaux. Les pôles métropolitains, comme leur nom l'indique, sont sensés répondre à une question qui est celle de la métropolisation. On voit bien que si l'on regarde le processus de métropolisation tel qu'il est aujourd'hui défini, c'est l'extension, la dilatation spatiale et quantitative de l'agglomération, ce qui fait qu'elle déborde et qu'elle rattrape d'autres agglomérations. La question de la coopération territoriale qui se situe au départ des pôles métropolitains revient donc à considérer que, puisque l'espace urbain est dilaté, les agglomérations voisines se retrouvent avec des enjeux communs. Des enjeux d'axes principalement, d'axes routiers, d'axes de transports, de trames vertes et bleues... Bref, des enjeux qui fédèrent. Ça tombe bien puisque ça permet de commencer la coopération sur ce qui ne fâchent pas. On est sûr de la convergence, de la consolidation. On met côte à côte les actions des uns et des autres et on consolide. C'est un peu comme les documents interSCOT, je prends les documents des uns et des autres et je nivelle, j'homogénéise.

Le mot clef des pôles : le polycentrisme

En ce sens, le mot clef de tous les pôles métropolitains, c'est le polycentrisme. Du coup, la logique de coopération, c'est l'addition. On le sait bien, beaucoup de pôles raisonnent en terme d'effet taille. La coopération, c'est atteindre le million ou plus. On additionne les masses, on additionne les spécialités des uns et des autres. La métropole, ce serait l'agglomération en plus grand. Du coup, l'impact sur l'action locale, sur le fonctionnement des intercommunalités me semble assez limité ».

Ce modèle vous semble donc discutable ?

DB : « oui, parce que prioriser la vision polycentrique, c'est dire, on fait comme avant mais simplement au lieu d'avoir une agglomération, on en a deux, trois, quatre ou cinq. On ne pense pas le changement de la structure, on pense simplement la démultiplication de la structure territoriale que l'on connaît. On se rabat sur une représentation du fonctionnement des territoires qui est celle que l'on a toujours connu. Le modèle territorial qui est derrière le multipolaire et qui est constant dans cette représentation, c'est « centre-périphérie ». Et là, il y a des centres et des périphéries. Je crois que cette vision est erronée. Je crois que la métropolisation est un phénomène beaucoup plus complexe qui déstabilise plus profondément le fonctionnement de nos territoires. On passe en fait d'un fonctionnement de type organique, où on a des fonctions attribuées au territoire très spécialisées, à un fonctionnement systémique, où on a des interdépendances croisées, où il est beaucoup plus difficile de qualifier les fonctions respectives des territoires dans un système global ».

On serait donc plutôt dans un autre modèle, dans cette seconde logique que vous évoquez ?

DB : « Tout à fait. La question de la coopération interterritoriale est un défi beaucoup plus exigeant et engageant que ce qu'on entend jusqu'à maintenant avec cette notion de complémentarité. La vraie question, ce sont les synergies. Ce n'est pas simplement $1 + 1 = 2$ mais $1 + 1 = 3$. Comment on arrive à faire entrer en système des fonctions et des territoires qui sont aujourd'hui en interdépendance, comment si on arrive à optimiser ces effets de système, on va pouvoir accéder à des niveaux de fonctions métropolitaines que l'on n'a pas aujourd'hui. Bien sûr, dans cette configuration, la question de la coopération en terme politique est beaucoup plus complexe, parce c'est bien la notion de transaction qu'il faut organiser : comment on joue gagnant-gagnant et pas simplement comment on vise à ne pas se concurrencer. En somme, l'enjeu n'est plus de réguler les concurrences, mais d'organiser la négociation entre des acteurs territoriaux différents autour de règles du jeu partagées ».

[19/07/2012]